

LOCHES

actualités

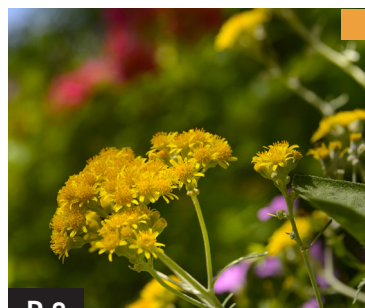
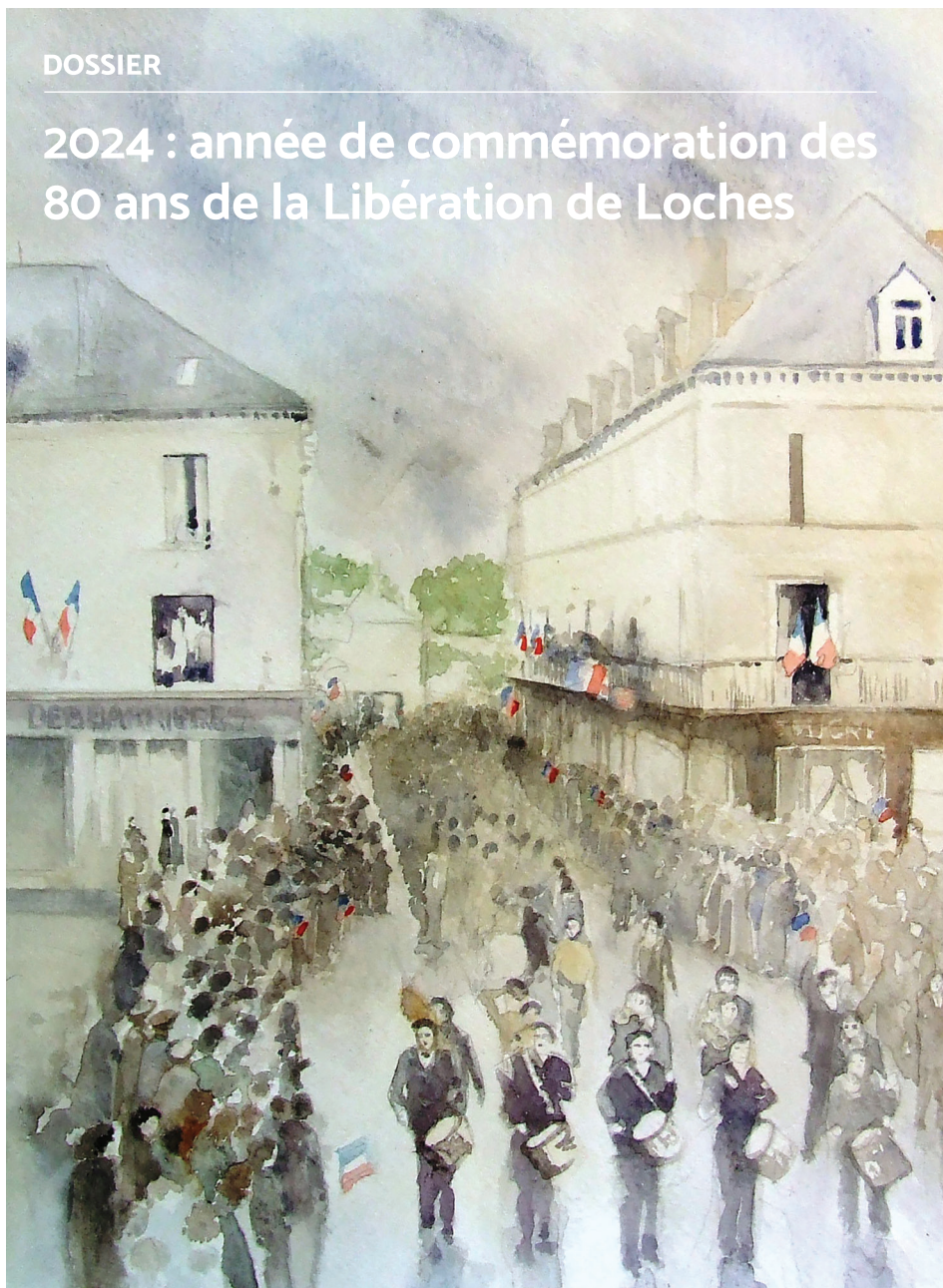


MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 315 // www.ville-loches.fr



DOSSIER

2024 : année de commémoration des 80 ans de la Libération de Loches



P.8

Fleurissement :
l'affaire de tous !



P.12

Le rendez-vous au jardin
de L'Atelier d'Agnès



P.15

Fête de la médiathèque
le samedi 1^{er} juin



SOMMAIRE

3 | RETOUR EN IMAGES

Les « Jeux sportifs » à Loches

4 | DOSSIER DU MOIS

2024 : année de commémoration des 80 ans de la Libération de Loches

8 | VIVRE À LOCHES

Fleurissement : l'affaire de tous !
Élections européennes 2024
Shop-in-touraine.fr : le site de vos commerçants

12 | VIE ASSOCIATIVE

Le rendez-vous au jardin
de L'Atelier d'Agnès
Ciné-débat en langue des signes

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties
Expos / Ciné

LOCHES actualités

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex
02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr

Rédaction : communication@mairieloches.com
Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. Conception : service Communication, Ville de Loches.

Tirage : 4 200 exemplaires. Impression : Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC.

Crédits photos : Ville de Loches, Gaultier Photography (page 3). Aquarelles (dossier) : Nathalie Desperches-Boukhatem.

Dépôt légal : mai 2024. N°ISSN : 1244-605X.

Le 9 juin prochain auront lieu les élections européennes. Comme j'avais pu l'exprimer dans mon éditorial du mois de janvier dernier, ce sera l'événement politique majeur de cette année 2024. Généralement ces élections européennes ne font pas recette ! C'est-à-dire que le taux de participation est faible et l'enjeu mal perçu par les électeurs, alors qu'elles sont primordiales dans le fonctionnement de la démocratie.

Voilà plus de 60 ans que certains pays européens, la France et l'Allemagne avec l'Italie et le Benelux, ont décidé de créer un marché commun afin de défendre les intérêts de l'industrie européenne et plus particulièrement celle qui était essentielle à l'époque, l'industrie de l'acier et du charbon. Ensuite les objectifs ont évolué, le libre échange au sein de la zone Europe s'est installé, des règles communes concernant la qualité et la sécurité des produits – les fameuses normes européennes – ont été érigées. Une aide à la production agricole a été programmée afin de protéger notre souveraineté alimentaire et de modérer les coûts de cette production pour assurer des revenus décents aux agriculteurs, tout en évitant une augmentation brutale des denrées alimentaires de première nécessité, pour éviter les crises monétaires à répétition et les dévaluations, un système de régulation a été mis en place avec la création d'une banque centrale européenne puis d'une monnaie unique et bien d'autres choses encore...

Au fil du temps l'Europe s'est agrandie, tout d'abord à l'Ouest, puis avec la chute du mur de Berlin à l'Est, garantissant ainsi la liberté et la démocratie de ces pays qui avaient retrouvé leur indépendance face au joug soviétique puis russe. Un seul pays est entré dans l'Europe dans les années 1970 et en est sorti plus de 35 ans plus tard, c'est la Grande Bretagne, avec le fameux Brexit, qui lui vaut depuis d'être dans une crise économique et sociale majeure dont elle aura bien du mal à se relever.

Alors l'Europe on la critique, elle nous exaspère par ses normes, sa façon de s'occuper de choses de notre quotidien qui ne la regarde pas, d'être une entité éloignée qui paraît décider de tout, de faire le gendarme financier, de nous rappeler que nous,

Français, dépensons plus que ce que nous générons chaque année comme richesses, de mener une politique énergétique décalée et finalement pas si protectrice de l'environnement que cela, dont le modèle allemand, à base d'énergie éolienne et de centrale thermique au charbon, apparaît aberrant. Face à ces dysfonctionnements, malgré tout, l'Europe nous protège. Elle nous protège déjà simplement dans notre alimentation par l'assurance de la production des matières agricoles essentielles pour notre alimentation, nous préservant de restriction ou même de disette, comme il a pu en exister encore au 20^e siècle. L'Europe nous protège par l'accès à un certain confort matériel de vie et aux produits manufacturés fabriqués en Europe mais aussi dans l'ensemble du monde tout en contrôlant leur qualité de fabrication et la sûreté dans leur emploi. L'Europe nous protège dans notre économie et la gestion des flux financiers, en évitant ou en amortissant les crises financières, comme celle de la crise bancaire et monétaire de 2008 et 2010, qui aurait pu être bien plus grave que celle historique de 1929. L'Europe nous protège sur le plan sanitaire, grâce à elle nous avons pu réduire les effets dévastateurs de la pandémie Covid, enfin l'Europe nous protège aussi et surtout des poussées hégémoniques de pays comme la Russie et par voie de conséquence de la guerre.

Évidemment rien n'est parfait, bien sûr l'Europe doit encore progresser dans son administration et s'adapter aux enjeux de l'avenir, mais que ce soit Airbus ou l'Agence spatiale européenne, elle démontre qu'elle peut être au rendez-vous de l'avenir et quand nous nous unissons, grâce à elle, nous pouvons faire de grandes choses.

Alors en s'abstenant de voter le 9 juin, nous risquons de laisser libre-cours à des partis et des groupuscules inconsistants des enjeux et des risques qu'ils feront courir à la population européenne. Nous n'avons pas besoin de « Matamore » mais d'élus responsables et raisonnables. Ne laissons pas notre destin à des inconséquents, allons voter et prenons nous-mêmes nos responsabilités.

Votez le 9 juin 2024. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches

Jeux sportifs : un village olympique à Loches



Les 5 et 6 avril derniers, la Ville de Loches a accueilli les « Jeux sportifs », village olympique itinérant du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) d'Indre-et-Loire, au cœur du quartier des Bas-Clos.

La journée réservée aux scolaires a réuni l'ensemble des élèves de nos écoles maternelles et élémentaires (près de 400 enfants) pour participer à de nombreux ateliers sportifs proposés par le CDOS et 15 associations lochoises, ainsi qu'à une cérémonie d'ouverture en présence du maire de Loches, puis à un défilé aux couleurs de différents pays. L'après-midi du samedi 6 avril, les Jeux sportifs étaient ouverts à tous : 200 personnes ont ainsi découvert 10 ateliers dans une ambiance conviviale et festive.



2024 : année de commémoration des 80 ans de la Libération de Loches



APPEL AUX DONNS

L'ADIRPF du Lochois a lancé un appel aux dons pour le financement de la stèle commémorative qui sera inaugurée le 27 juillet prochain dans la rue des Déportés (voir cérémonie ci-contre).

Cette stèle est financée par la Ville de Loches. Elle rendra hommage aux victimes de la rafle du 27 juillet 1944.

Si vous le souhaitez, vous pouvez adresser vos dons à l'association, en envoyant un chèque à :

ADIRPF du Lochois
8 rue d'Espagne
37600 Loches

La Ville de Loches organise un cycle commémoratif pour les 80 ans de sa Libération

L'année 1944 marque le tournant de la Seconde Guerre mondiale. Pour notre ville, c'est l'année la plus meurtrière, entre rafle et combats pour la Libération. Durant l'été 1944, les tensions montent entre l'armée allemande et les Résistants, galvanisés par le débarquement en Normandie. À Loches, comme partout sur le territoire français, les ripostes allemandes sont violentes face à une Résistance très active. C'est après un été sous tension que Loches fêtera sa Libération le 6 septembre 1944.

80 ans plus tard, il est important de ne pas oublier ces événements historiques, de les analyser pour mieux les comprendre. Pour cela, la Ville de Loches et les Amis de la Fondation de la Résistance vous proposent plusieurs rendez-vous tout au long de l'année.

CÉRÉMONIES

Anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et de la victoire de 1945

Mercredi 8 mai 2024
Place des Anciens d'AFN

› Cérémonie à partir de 11h30

Remise de la Légion d'honneur à Monsieur Daniel Marin, membre de l'UNC (Union nationale des combattants) section Loches-Beaulieu.

Cérémonie du souvenir en hommage aux victimes de la rafle du 27 juillet 1944

Samedi 27 juillet 2024
Rue des Déportés

› Cérémonie à partir de 18h

Cette cérémonie sera l'occasion d'inaugurer la nouvelle stèle en hommage aux victimes, en présence des familles, du Comité d'entente des anciens combattants de Loches et de l'ADIRPF (Association des déportés et internés résistants et patriotes et familles) du Lochois.

Il s'agit d'un ensemble de trois stèles en pierre de taille, réalisé par les entreprises Gobard de Loches et Colosio de Châtillon-sur-Indre (gravure). Cet ensemble, qui a reçu le label MISSION LIBÉRATION de l'État, prendra place au carrefour de la rue des Déportés et de la rue des Jeux, à côté de l'école où s'est déroulée la rafle du 27 juillet 1944.



Anniversaire des combats de la Libération de la ville de Loches

(autour du 20 août 2024)

La date de cette commémoration est à définir, en concertation avec les acteurs locaux concernés. Son programme est en cours d'élaboration.

Nous vous donnerons plus d'informations dans nos prochains magazines.



LE LABEL MISSION LIBÉRATION

Le groupement d'intérêt public « Mission Libération » a pour objet l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. Pour cela, la Mission Libération travaille avec tous les acteurs concernés afin de valoriser les actions locales et les thématiques mises en avant pour ce 80^e anniversaire. En 2024 et 2025, ce cycle commémoratif constituera un temps fort pour le pays, pour son rayonnement international mais aussi pour sa cohésion autour des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité.

Afin d'encourager cette dynamique, la Mission Libération a proposé aux collectivités territoriales, associations, acteurs professionnels et particuliers de présenter leur projet à la préfecture dont ils dépendent, afin d'étudier la possibilité d'obtenir le label Mission Libération si ce dernier s'inscrit dans les objectifs de la Mission (diffusion de la connaissance historique, hommage aux disparus, actions de transmission de la mémoire, valorisation du patrimoine local...).

La Ville de Loches a obtenu ce label pour toutes les actions mises en place cette année.



EXPOSITIONS

Loches en 1944, dans la tourmente de la Seconde Guerre mondiale

Jusqu'au 11 novembre

Chancellerie (Galerie du Chancelier)

Entrée libre tous les jours de 10h à 18h

Cette exposition documentaire réalisée par la Ville de Loches retrace les moments importants de la Seconde Guerre mondiale à Loches, en particulier ceux qui ont jalonné l'année 1944, entre occupations et résistances jusqu'aux combats pour la Libération. Elle permet de comprendre de façon synthétique toutes les étapes de la guerre à Loches.

Regards d'illustrateurs sur la Seconde Guerre mondiale

Du 20 août au 2 novembre

Médiathèque Jacques Lanzmann

Entrée libre aux heures d'ouverture

Cette exposition débutera le 20 août, date des combats meurtriers pour la Libération de la ville en 1944. Elle présentera des aquarelles originales de Nathalie Desperches-Boukhatem réalisées pour le livre *Loches pendant la guerre 1939-1944* écrit par Bernard Briais, ainsi que des œuvres de l'auteur de BD Kkrist Mirror. Ces éléments graphiques seront complétés par la présentation d'objets historiques, liés notamment aux maquis de Loches.



TEMPS FORTS

↳ Autour du 27 mai, Journée nationale de la Résistance

Conférence : « L'année 1944 dans le monde »

Vendredi 24 mai, à 19h30

Moulin des Cordeliers - Entrée libre et gratuite

Cette conférence aussi vivante que passionnante remet en contexte les différentes étapes ayant mené à la Libération de la France. Éric Labayle, historien militaire et éditeur, retrace de manière simple et didactique cette année 1944 qui a tant marqué nos esprits et nos livres d'histoire.



Spectacles offerts aux scolaires

↳ *Mes enfants Chéris, je voulais vous dire...*
de François Lebeau

Lecture théâtralisée sur une famille de Résistants de Descartes, présentée par la compagnie Aux deux ailes aux élèves de CM2 des écoles Lamblardie et Alfred de Vigny le **lundi 27 mai** (séance offerte par la Ville de Loches).

Le 18 octobre, ce spectacle sera aussi présenté à deux classes de 3^e du collège Georges Besse (offert par les Amis de la Fondation de la Résistance).

↳ *Rhinocéros, la nouvelle d'Eugène Ionesco*

Dans sa nouvelle publiée en 1957, Ionesco évoque la montée du totalitarisme par le biais d'une fable riche de fantaisie poétique et de féroce ironie, servie ici par la remarquable performance de Jean-Marie Sirgue, animateur du Théâtre de la Fronde, qui lui a valu le prix Oulmont de la Fondation de France.

Spectacle offert à des établissements scolaires du Lochois par les Amis de la Fondation de la Résistance, le **vendredi 31 mai**.

↳ Autour du 6 septembre, date de la Libération de Loches

Rencontre-dédicace avec Nathalie Desperches-Boukhatem et Kkrist Mirror

Samedi 7 septembre, de 15h à 17h

Médiathèque Jacques Lanzmann

Entrée libre et gratuite

Venez échanger à la médiathèque avec les deux illustrateurs de l'exposition « Regards d'illustrateurs sur la Seconde Guerre mondiale » : Kkrist Mirror (dessinateur et auteur de bande-dessinées) et Nathalie Desperches-Boukhatem (aquarelliste). À cette occasion, les illustrateurs proposeront leurs ouvrages à la vente.

Visite guidée :

« La vie à Loches pendant la guerre »

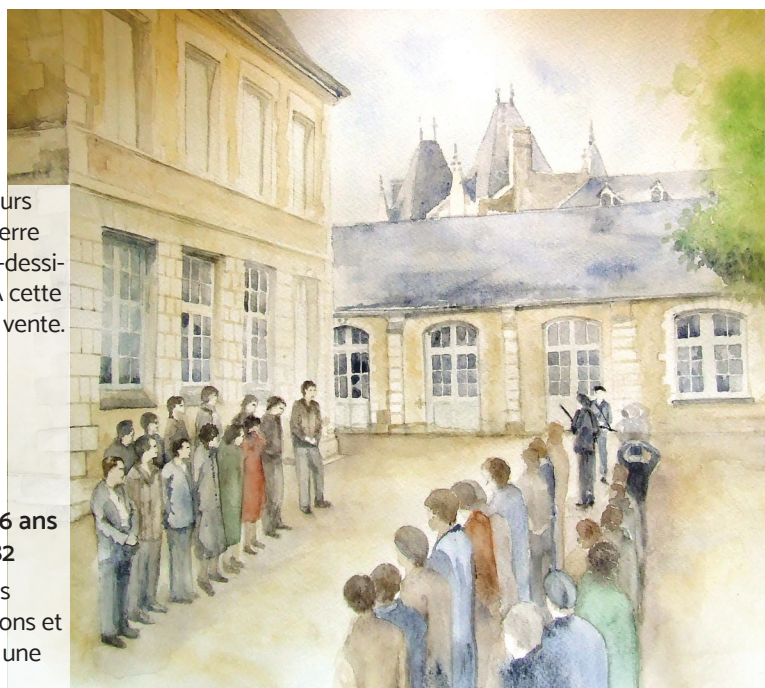
Dimanche 8 septembre, à 15h

Départ : office de tourisme

Plein tarif : 7 €, tarif réduit : 4,50 € (6-11 ans), gratuit -6 ans

Infos, réservations : office de tourisme - 02 47 91 82 82

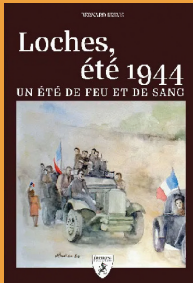
Cette visite vous permettra de redécouvrir le quotidien des Lochois pendant la Seconde Guerre mondiale. Entre tensions et relâchements, abordez en détail la vie des habitants dans une ville frontière entre zone libre et zone occupée.



LES AMIS DE LA FONDATION DE LA RÉSISTANCE ■■■

L'association des Amis de la Fondation de la Résistance – *Mémoire et Espoirs de la Résistance* – a été créée en 1994 par des Résistants et leurs descendants. Elle accueille des femmes et des hommes soucieux de pérenniser les valeurs de la Résistance, des historiens, des enseignants et des étudiants...

Cette association participe au programme culturel de la Ville de Loches en cette année commémorative 2024, avec une volonté forte de transmission aux jeunes générations (témoignage auprès des élèves de 3^e du collège, rencontre avec le public des services jeunesse de la communauté de communes, spectacles offerts aux collégiens et lycéens).



Elle est heureuse d'annoncer également la parution d'un livre écrit par Bernard Brais, intitulé *Loches, été 1944* aux éditions Hugues de Chivré, prévue au début de ce mois de mai.

« À Loches, comme dans tout le pays, l'Histoire s'accélère, les événements se bousculent, l'espoir renaît, le cours de la guerre est en train de s'inverser, les maquis sortent des forêts et passent à l'attaque... De leur côté, les Allemands, aux abois, multiplient arrestations, déportations, exécutions... La Résistance lochoise va payer très cher son engagement pour la libération de la région. [...] Bernard Brais, auteur de plusieurs ouvrages sur la Seconde Guerre mondiale, relate les heures sombres et les heures glorieuses. De la rafle du 27 juillet, aux sanglants combats du 20 août, en passant par l'occupation prématurée de la ville par le maquis Lecoz, une page mouvementée et encore méconnue de l'histoire de Loches et du Lochois est ici racontée. »



↳ Autour du 18 octobre, clôture de cette année commémorative

Spectacle tout public : « Mes enfants Chéris, je voulais vous dire... », de François Lebeau

Vendredi 18 octobre, à 19h

Maison des associations - Entrée : 10 €

Cette lecture théâtralisée, menée par la comédienne Chantal Nicolas (Compagnie Aux deux ailes), est une évocation incarnée et émouvante des actes de résistance de la famille Goupille qui a fait franchir la ligne de démarcation à des centaines de personnes dans le secteur de Descartes de 1940 à 1942. Séance organisée par les Amis de la Fondation de la Résistance.

Rencontre-dédicace avec des auteurs locaux sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale

Samedi 19 octobre, de 15h à 17h

Médiathèque Jacques Lanzmann

Entrée libre et gratuite

Partagez un moment avec les auteurs d'ouvrages sur la Résistance et la Libération de Loches : Bernard Brais, Sylvie Pouliquen, François Rozier et Pascal Dubrisay. Ces auteurs proposeront leurs ouvrages à la vente à cette occasion.

Visite guidée : « L'année 1944 à Loches »

Dimanche 20 octobre, à 15h

Départ : office de tourisme

Plein tarif : 7 €, tarif réduit : 4,50 € (6-11 ans), gratuit -6 ans

Infos, réservations : office de tourisme - 02 47 91 82 82

La Libération de la ville de Loches a été effective le 6 septembre 1944, après plusieurs événements douloureux. Revenez sur cette année de basculement pour Loches, jalonnée de combats et d'actes de Résistance dans lesquels les maquis ont joué un rôle important. ■

Fleurissement : l'affaire de tous !

Les jardiniers municipaux s'appliquent chaque année à développer des thématiques de fleurissement, mettre en valeur notre ville, tout en respectant l'environnement. Loches conserve ainsi depuis de nombreuses années ses 3 fleurs au label « Villes et villages fleuris ». Vous aussi, contribuez au fleurissement de notre ville !

Concours des maisons fleuries

Lochoises, Lochois, l'édition 2024 de notre concours de fleurissement est lancée !

Ce concours est organisé par la Ville de Loches, en partenariat avec la Société d'horticulture de Touraine (SHOT). Il permet de valoriser les initiatives privées de fleurissement contribuant à l'amélioration de notre cadre de vie, en complément des actions de nos équipes municipales.

Vous pouvez concourir dans quatre catégories : **jardins, balcons, commerces ou pieds de mur fleuris**.

Pour vous inscrire, il vous suffit de :

› **remplir le coupon d'inscription** ci-dessous (sans oublier de cocher la catégorie

choisie) **et le déposer en mairie au plus tard le lundi 24 juin 2024**, ou l'envoyer à abassinot@mairieloches.com ;

› **fleurir avant le mois de juillet** les espaces de votre habitation qui sont visibles depuis la rue : balcons, jardinières, façades, pieds de mur ou jardins.

Le passage du jury se fera courant juillet. Les critères reposeront sur l'esthétique de l'ensemble, la qualité et l'originalité des plants, l'entretien. Tous les participants seront récompensés lors d'une remise des prix organisée à l'automne.

Le gagnant de la catégorie « jardins fleuris » sera sélectionné pour un concours au niveau départemental.



Coupon d'inscription au concours de fleurissement de Loches 2024

LOCHES
Un art de vivre, une qualité de vie

Je soussigné(e) Mme/M.

résidant à Loches, à l'adresse suivante :

Tél : / E-mail :

souhaite participer au concours « Maisons fleuries » organisé par la Ville de Loches et demande que mon habitation soit visitée par le jury (en juillet), dans l'une des catégories suivantes :

- Jardins** visibles de la rue
- Balcons** visibles de la rue
- Commerces**
- Pieds de mur**

Fait à Loches, le __ / __ / ____

Signature





Opération « Fleurissons nos quartiers »

Nous vous encourageons régulièrement à fleurir votre lieu de vie, notamment à travers l'opération « Fleurissons nos quartiers ». Pour rappel, cette opération consiste à vous proposer de creuser gratuitement une fosse le long de votre façade afin que vous puissiez y planter des fleurs ou un rosier. Ces fosses sont réalisées par notre équipe Espaces verts à la fin de l'automne. L'entretien de cet espace fleuri est ensuite à votre charge. Vous trouverez le formulaire correspondant sur notre site ville-loches.fr (VOTRE MAIRIE > Éléance urbaine).

Depuis plusieurs années, notre médiatrice urbaine accompagne aussi les habitants des quartiers en entrées de ville dans une démarche de fleurissement. Cette démarche a été appréciée et suivie par de nombreux riverains.

Nous souhaitons cette année encore élargir ces actions afin que davantage de Lochois fleurissent leurs façades, jardins ou balcons. Si vous êtes intéressés, il vous suffit de contacter notre médiatrice urbaine, Arlette Bassinot, aux coordonnées suivantes : **07 72 16 35 77 / abassinot@mairie Loches.com**

Le fleurissement des espaces publics

L'ensemble des services de la collectivité œuvrent à l'amélioration de notre cadre de vie, autant pour les habitants que pour les nombreux visiteurs. Le fleurissement participe amplement à l'embellissement de la ville, c'est pourquoi une attention particulière y est apportée afin de valoriser notre paysage urbain.

Le travail de nos jardiniers s'inscrit dans une démarche durable tout au long de l'année, dans le respect des saisons. Depuis 2022, le fleurissement prend en compte les contraintes climatiques que nous rencontrons ces dernières années, notamment en limitant les apports en eau et en paillant les sols préservant la fraîcheur du sol. Les plantes vivaces et bulbes sont réemployés afin de revaloriser nos massifs et limiter nos coûts.

En 2023, des zones de fraîcheur ont été aménagées dans les écoles Alfred de Vigny et Alban Sarraute, avec l'ajout de pergolas qui vont se couvrir de végétation. Huit arbres supplémentaires ont été implantés dans la cour de l'école Lamblardie afin d'apporter plus d'ombrage, ainsi que des bandes de pelouse. En 2024, de nouvelles pergolas seront installées dans les écoles Mariaude et Lamblardie.

Au sein du jardin public, des ormes du Caucase ont été plantés dans l'allée principale qui a été prolongée afin de retrouver son aspect d'antan. L'aire de jeux pour enfants, auparavant très minérale, a été agrémentée de massifs et d'arbres. Ce nouvel espace plus végétal présente aussi de nouveaux jeux en bois. Le jardin public est ouvert de 8h à 20h en mai et juin. ■



La Société d'horticulture de Touraine (SHOT) et la Ville de Loches vous proposent un **atelier d'art floral le jeudi 23 mai, à l'occasion de la fête des Mères.** Deux séances sont organisées au 12^{ter} rue Alfred de Vigny (ancien CIAS) **de 14h à 16h et de 16h à 18h.**

Inscriptions avant le 16 mai auprès de Mireille Charrault au 06 30 39 84 55 ou au 02 36 05 44 44.

CHIFFRES CLÉS

2 713 ha
c'est la surface totale de la commune

24 ha
gérés par la municipalité : espaces horticoles, pelouses et couvre-sol, espaces verts publics

10 agents dont 4 saisonniers en été

23 000 € de budget (hors personnel)

Plantations en 2023 :

325 massifs (pleine terre et jardinières)

7 000 plants et **4 000** bulbes pour le fleurissement à l'automne et au printemps

4 000 plants accompagnés de vivaces produites en serre pour l'été

1 000 plantes vivaces, **150** arbustes et **78** arbres (essentiellement au jardin public)



Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Tous les 5 ans, les citoyens des pays de l'Union européenne (UE) élisent leurs représentants qui siègent au Parlement européen à Strasbourg.

Le Parlement européen est la seule institution de l'UE élue au suffrage universel direct. 720 représentants européens, aussi appelés « eurodéputés », seront élus en juin. 81 élus représenteront la France.

Le rôle du Parlement européen

Le Parlement européen représente les 450 millions de citoyens européens à travers les États membres de l'UE. Il exerce trois pouvoirs fondamentaux : législatif, budgétaire et de contrôle.

► Compétences législatives :

Le Parlement européen vote les « lois européennes » (directives, règlements, etc.) avec le Conseil de l'UE. Il débat, amende, approuve ou rejette les textes proposés par la Commission européenne.

► Compétences budgétaires :

Le Parlement vote le budget de l'UE chaque année, avec le Conseil de l'Union européenne.

► Contrôle de l'exécutif :

Le Parlement contrôle l'action de la Commission européenne. Il élit son président,

investit les commissaires après les avoir auditionnés, et peut censurer la Commission européenne (si la motion est votée, la Commission doit alors démissionner).

Les représentants européens appartiennent à des commissions parlementaires thématiques, qui se réunissent à Bruxelles. Elles couvrent les sujets majeurs sur lesquels le Parlement légifère : environnement, immigration, protection des consommateurs, droits des femmes, éducation, transport, budgets... C'est en leur sein que sont élaborées dans le détail les politiques européennes.

Voter à Loches

Le 9 juin, les bureaux de vote à Loches seront ouverts de 8h à 18h. Pour voter, n'oubliez pas vos papiers !

Si la carte d'électeur prouve que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales de la commune, vous devez justifier de votre identité pour pouvoir déposer votre bulletin dans l'urne.

Ainsi, pour voter, il vous suffit de vous munir de l'un des documents officiellement admis : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire... La liste complète des pièces d'identités acceptées est disponible sur le site service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1361 ■

EN BREF

TRAVAUX DU CHANTIER RUE PORTE POITEVINE

Un peu plus de 2 ans après l'effondrement partiel de la maison au 4 rue Porte Poitevine, suivi d'un processus juridique et judiciaire long, les travaux de déconstruction de cette maison ont commencé le 22 avril dernier. Un travail méticuleux de démontage niveau par niveau a été engagé par l'entreprise Garcia, spécialisée dans ces opérations délicates. L'opération devrait durer un mois et demi. À l'issue, des travaux sur la chaussée seront engagés avant que la voie soit réouverte à la circulation automobile et piétonne. Il est aujourd'hui trop tôt pour déterminer une date mais nous faisons tout notre possible pour que cela se fasse rapidement.

ACCÈS MÉDIATHÈQUE

Des travaux de peinture sont engagés jusqu'au 31 mai à la Médiathèque Jacques Lanzmann, au niveau de la section adultes. Les collections sont disponibles en « click & collect » via le catalogue en ligne : <https://loches-pom.c3rb.org> Les livres en grands caractères, les sections jeunesse, ados et Bouts d'choux restent accessibles.

FUTUR TERRAIN GAZONNÉ AU COSEC

Les travaux de transformation du terrain de football stabilisé en herbe naturelle au complexe sportif de Grand Vau débutent prochainement. Actuellement, le terrain est ouvert à la pratique du sport. Dès le 3 juin, les travaux seront effectués sur une durée de 5 mois : réalisation du système d'arrosage intégré, du réseau de drainage sous la surface de jeu et du terrassement pour la transformation du terrain en herbe naturelle. Le nouveau terrain sera opérationnel le 1^{er} novembre 2024. ■

NOUVEL ADRESSAGE COMMUNAL

La Ville de Loches vient de certifier toutes les adresses communales dans la Base adresse nationale (BAN), base de données de référence des adresses en France. Cela permet aux opérateurs publics (services de secours, transport public...) et privés (opérateurs téléphone et fibre...) de s'appuyer sur cette ressource unique.

Près d'un an de travail a été nécessaire à la certification des 3 600 adresses de Loches, avec les services de La Poste. La très grande majorité des adresses du centre-ville sont inchangées, ou très peu. En revanche, l'habitat isolé et les lieux-dits vont tous être numérotés (par exemple aux trois habitations de la Poitevine qui en étaient dépourvues jusque-là).

Maintenant démarre le travail de référencement des numéros à chacune des parcelles cadastrées, afin de définir un certificat de numérotation aux propriétaires et/ou locataires. Ce document sera mis à disposition à l'automne 2024. Toutefois, pour les personnes sollicitant un raccordement à la fibre, ce certificat pourra leur être délivré immédiatement. De nouvelles plaques de rue seront posées, ainsi que la remise des nouveaux numéros d'ici la fin de l'année.



Plus d'infos :

► **sur la démarche d'adressage :**
Service Aménagement-Urbanisme
02 47 91 19 56
amenagement@mairieloches.com

► **sur l'obtention du certificat d'adressage :** Services techniques
02 47 91 50 09
accueilst@mairieloches.com

Shop-in-touraine.fr : le site de vos commerçants



Shop-in-touraine.fr réunit vos commerçants préférés sur un seul et même site marchand. Toute la richesse locale est ainsi à portée de clic, pour les habitants de Touraine mais aussi les consommateurs de France et d'ailleurs !

Cette plateforme a été pensée et conçue afin de trouver une solution unique et départementale destinée à favoriser le commerce de proximité, et relancer l'économie locale après des mois de fermetures liées aux confinements.

L'animation de ce projet a été confiée à la CCI Touraine qui a travaillé en mode collaboratif avec les représentants des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et des collectivités. Le site shop-in-touraine.fr a été lancé en mai 2022 lors de la Foire de Tours. Il intègre une solution marchande, un accompagnement des professionnels et un plan de communication d'envergure.

À ce jour, 204 professionnels de Touraine ont adhéré à cette plateforme mar-

chande. On y retrouve des commerçants, artisans, producteurs locaux, restaurateurs, activités touristiques, qui de par leur savoir-faire, leur implantation, leur sélection de produits, leur singularité, leurs offres et services de proximité contribuent au rayonnement de la Touraine. Près de 80 000 produits y figurent.

► Des avantages pour les clients

Les consommateurs peuvent effectuer leurs recherches sur shop-in-touraine.fr par enseignes, par catégories de produits (alimentation, maison et loisirs, décoration, prêt-à-porter, mode et beauté, livres...), par communes ou territoires, et bénéficier d'achats 24h sur 24h, de services de livraison, d'un paiement multi-panier sécurisé. Parmi les nouveautés récentes figure l'ouverture d'un onglet « le coin des affaires ».

► Des avantages pour les commerçants

Nos commerces de proximité peuvent multiplier les opportunités de vente, intégrer le digital dans leur boutique, élargir leur zone de chalandise, profiter d'un accompagnement pour augmenter leur performance commerciale, bénéficier des actions de communication de Shop in Touraine, améliorer l'expérience de leurs clients avec de nouveaux services, et profiter d'une solution clé en main (intégration technique, suivi client, logistique, référencement).

L'opérateur de shop-in-touraine.fr est l'entreprise française Wishibam, qui a pour références AngersShopping.com ou VersaillesCommerces.fr. Le logo a été choisi afin de symboliser la Loire et le tuffeau de Touraine, avec des fleurs de lys. ■



Shop-in-touraine.fr

Le site marchand de vos commerçants

Le rendez-vous au jardin de L'Atelier d'Agnès



L'Atelier d'Agnès s'associe à l'événement national « Rendez-vous aux jardins » proposé par le ministère de la Culture et vous invite à une journée autour des cinq sens le dimanche 2 juin au jardin public de Loches.

Une grande exposition d'œuvres des membres de l'association lochoise et d'ar-

tistes tourangeaux sera à découvrir toute la journée, ainsi qu'un marché d'artisans. Au sein de l'exposition, il sera possible de voter pour son œuvre préférée (prix du public décerné en fin de journée) et de profiter de démonstrations de peintures.

Les allées du jardin seront propices à la flânerie et ponctuées de plusieurs animations. La violoniste Héroïse Lefebvre et le guitariste Paul Audoynaud feront résonner leurs notes de jazz sous le kiosque. Textes, poèmes et saynètes seront lus et joués par des acteurs, tandis que des chanteuses interpréteront des morceaux illustrant les cinq sens (11h30, 14h30 et 16h30). Grâce à un livret, les visiteurs auront aussi le loisir de suivre un petit parcours sensoriel au cœur du jardin.

Enfin, une tombola permettra aux plus chanceux de gagner un repas pour deux au restaurant Arbore & Sens à Loches, l'écrin du chef Clément Dumont qui saura lui aussi réveiller vos cinq sens ! ■

Le « Rendez-vous au jardin » de L'Atelier d'Agnès

Dimanche 2 juin, 10h-18h

Tirage au sort de la tombola vers 17h.

Entrée gratuite. Prix du livret : 2 €.

EN BREF

PRINTEMPS DU PAPIER

L'association OUTREVOIR organise le 3^e « Printemps du papier » à Beaulieu-lès-Loches les **10, 11 et 12 mai** : expositions, performances, démonstrations participatives et ateliers pour découvrir de nombreux savoir-faire d'artistes et artisans d'art (papier, gravure, sérigraphie, dessin, calligraphie, typographie, reliure, sculpture). Le samedi 11 mai à 19h30 (salle des fêtes) : spectacle « Contes en plis » organisé par NACEL.

Plus d'infos : www.outrevoir.fr



PARCOURS DU CŒUR

Dimanche 2 juin, le club Cœur et Santé de Loches vous propose un nouveau Parcours du cœur et vous donne rendez-vous à 8h30 à la salle des fêtes de Ferrière-sur-Beaulieu. Le départ se fera à 9h pour un parcours fléché d'environ 10 km avec prise de tension et ravitaillement à mi-parcours. Participation : 2 € minimum au profit de la Fédération Française de Cardiologie.

4^e SPECTACLE POUR DIRE & GUÉRIR

L'association Dire&Guérir des violences sexuelles vous invite à son 4^e spectacle théâtral le **samedi 8 juin** à 20h à la salle des Templiers de Beaulieu-lès-Loches. Cette nouvelle création, intitulée *À vrais dire*s et mise en scène par Alan Boone, présente des textes rédigés et interprétés par des membres de l'association. Public : à partir de 15 ans. **Participation libre. Réservations par SMS au 07 77 06 94 48.**

Ciné-débat en langue des signes



L'association Parler avant les mots présente un ciné-débat à la Maison des associations de Loches le **vendredi 24 mai** à 20h, autour du film documentaire *J'avancerai vers toi avec les yeux d'un sourd*, en présence de sa réalisatrice Laetitia Carton.

À travers ce film qui aborde la culture et la communauté sourde, l'association souhaite donner de la visibilité à ce handicap invisible au niveau local. Le film sera projeté avec des sous-titres pour les personnes sourdes et malentendantes et le débat sera traduit en LSF (Langue des signes française) par les interprètes de Tours2Mains.

Entrée gratuite. Plus d'infos : 06 22 77 26 99. Séance scolaire le matin du 24 mai.

La tribune du groupe majoritaire

Les travaux du parvis de l'église Saint-Antoine sont terminés, ceux de la rue Saint-Jacques le seront à la mi-juin. La démolition de la maison sinistrée rue Porte Poitevine est entamée, ce qui nous laisse espérer sans problèmes majeurs une réouverture, du moins pour les piétons, en juin. Nous savons que tous ces travaux ont impacté votre vie quotidienne mais également l'activité commerciale du centre-ville et la circulation des personnes venant de notre bassin de vie. Les travaux du jardin public ont aussi nécessité une fermeture partielle du lieu entre février et avril.

Mais quels résultats ! Un ensemble place de Verdun, parvis Jean-Paul II, place Mazerolles cohérent et harmonieux. Une rue Saint-Jacques complètement finie en 2025 avec la reprise des trottoirs et de la bande de roulement ; une réflexion sera menée avec les riverains pour sécuriser au mieux cet axe entrant et très fréquenté de la ville.

Tous ces aménagements dans notre commune sont réalisés avec l'objectif de rendre plus « vert » notre environnement. Loches est déjà, par ses innombrables jardins privés, son jardin public, l'espace naturel sensible des Prairies du Roy, sans oublier la proche forêt domaniale, une ville où la nature a toute sa place.

Le jardin public bénéficie d'une réhabilitation soignée afin de redonner à ce jardin du début du 20^e siècle son charme d'antan, avec un zest de modernité. Nous avons planté de nombreux arbres dans l'allée principale pour parfaire ce mail « Belle époque ». Nous avons choisi des jeux très « nature » car en bois, sur un revêtement de copeaux et non plastique. Des arbres ont été plantés pour ombrager et permettre un îlot de fraîcheur pour les plus jeunes et leurs familles. L'année 2025 verra la fin de l'aménagement de l'allée principale pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes. Avec ces aménagements, nous choisissons aussi de faire le lien entre le jardin public et les Prairies du Roy.

Nous sommes vigilants à créer des îlots de fraîcheur dans la ville et les plantations sur le parvis de Saint-Antoine en sont un exemple. Dans nos écoles aussi, nous plantons des arbres, nous ajoutons de la végétation car, même si l'hiver a été très pluvieux et que le mois d'avril n'a pas été vraiment chaud, les températures vont augmenter et nous gardons à l'esprit que pour bien vivre dans notre cité, nous devons être attentifs à la nature.

Notre souhait est que petits et grands puissent vivre en toute quiétude à Loches. ■

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

Transparence

Le site d'enfouissement de La Baillaudière à Chanceaux-près-Loches/Loches devait fermer le 31 décembre 2023. Or une modification du schéma régional a ouvert la porte à un arrêté préfectoral de prolongation d'exploitation de l'enfouissement au 31 décembre 2025, dans un premier temps. Le 7 décembre 2023* puis après attermolements, le 21 mars 2024 le bureau de notre communauté de communes, après avoir auditionné le maire de Chanceaux qui a exposé l'opposition de son conseil municipal à cette extension, puis écouté la position favorable personnelle du maire de Loches, a voté à huis clos la vente de terrains à la COVED.

Les clauses suspensives* de cette vente ne tiennent pas compte du voisinage (communes, habitants, pollution) :

- l'obtention par la société COVED de l'extension de l'autorisation préfectorale pour exploiter le site de Chanceaux-près-Loches au-delà du 31 décembre 2025 (+10 ans à venir ?),

- l'obtention par la société COVED de l'autorisation préfectorale autorisant ladite société à se substituer à la Communauté de communes Loches Sud Touraine au titre de la réhabilitation du site et purgée de tout recours.

Le prix de vente des terrains 71 219 € net vendeur laisse rêveur tant il est élevé : 10 000 €/ha. Au conseil municipal du 24 janvier 2024, suite à nos questions pressantes, la délibération sur les zones d'accélération a fait ressortir le projet d'installation d'un éventuel méthaniseur sur des terrains de Loches mitoyens du site d'enfouissement.

*décisions bas de page site de Loches Sud touraine/documents des instances délibératives/bureau

Questions

Pourquoi cette vente n'a pas été évoquée en conférence des maires, ni en commission communautaire des déchets ménagers, ni en conseil municipal de Loches, ni en conseil communautaire avant cette délibération de bureau ?

Au niveau communautaire, nos demandes de consultation du rapport annuel de la COVED depuis 2022, ont reçu un refus de communication et de consultation, Pourquoi ?

Les comptes rendus de la commission de suivi du site de la Baillaudière ne se trouvent pas en ligne, pourtant ces documents doivent être portés à la connaissance du public. Pourquoi ?

À l'Élan collectif, nous sommes d'accord de réfléchir sur la gestion de nos déchets (10 000 tonnes/an) à l'échelle de notre communauté de communes. L'êtes-vous pour 150 000 T/an comme la COVED l'a fait bons nombres d'années ? Pourquoi ce site deviendrait-il régional ?

Comment gérer la question des odeurs et gaz nauséabonds, voire dangereux qui s'en échappent et polluent l'environnement et les habitants ?

Pourquoi envisager un méthaniseur sans donner aucune information en amont ?

Ces décisions sont prises par des décideurs locaux qui oublient leurs véritables responsabilités envers la population.

L'élan collectif s'est opposé à cette vente de terrain et n'accepte pas cette manière de procéder sans transparence et demande une information complète de l'écopôle-méthaniseur aux habitants, voire même une consultation. ■

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

THÉÂTRE



© Etienne Faivre

Le Procès de Don Juan

La Ville de Loches et le Théâtre du Rossignolet accueillent la compagnie de la Botte d'Or qui nous offre un nouveau regard sur le personnage de Don Juan, figure mythique de la littérature française. Et si pour une fois, il n'était plus présenté de manière avantageuse mais décrit du point de vue des femmes qui organisent son procès ?

« Une nuit, trois anciennes conquêtes de Don Juan sont convoquées et réunies par la Marquise. L'heure des comptes est enfin arrivée ! Ce soir, point de Commandeur ni de châtiment divin : ce sont elles, ces femmes, qui jugeront et condamneront le scélérat, en organisant son procès. Et si les femmes prenaient conscience de la violence exercée par Don Juan, de son emprise, de ses abus, et cherchaient enfin à s'en émanciper ? »

Vendredi 17 mai, 20h30 / Espace Agnès Sorel

Tarifs : 15,50 € / 10,50 €. Gratuit -12 ans. Billetterie : office de tourisme de Loches ou sur billetterie.festik.net/ville-de-loches

ÉVÉNEMENT



Nuit des musées

La 20^e Nuit européenne des Musées sera l'occasion à Loches de dévoiler le nouveau cabinet d'arts graphiques du Musée Lansyer, nouvellement aménagé pour accueillir des dessins originaux d'Emmanuel Lansyer. Vous pourrez ainsi admirer les dessins de l'artiste choisis

par le public en début d'année lors de l'opération « À vous de choisir ». Vous découvrirez également l'exposition « Traits contemporains » réalisée par les élèves de 4^e du collège de Montrésor dans le cadre de l'opération d'éducation artistique et culturelle « La classe, l'œuvre ».

Samedi 18 mai, 19h-23h / Musée Lansyer

Entrée libre et gratuite. Infos : 09 63 52 52 52.

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois

Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS

Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30

Infos : 06 80 23 18 16.

tous les 1^{ers} mardis du mois

ATELIER : « Fantaisies d'écriture »

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Inscriptions : 02 47 59 29 57.

vendredi 10 mai

VISITES ACTIVES D'ÉLISE

Découvrez Loches autrement, avec des activités insolites, des énigmes, des lieux peu connus...

Tout public à partir de 8 ans.

Départ : office de tourisme, 14h30

Durée : 2h. Tarifs : 10 € / 6 € (6-11 ans).

Inscriptions obligatoires : 02 47 91 82 82.

samedi 11 mai

ATELIER : dessin en extérieur

Venez dessiner en plein air, en compagnie de Christine Fiancette, professeure diplômée.

Pour ados et adultes (tous niveaux).

14h30-16h30 (RV indiqué lors de l'inscription)

Tarif : 15 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

mercredis 15 et 29 mai

LECTURES : histoires pour les 0-3 ans

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h30-11h30

Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

LECTURES : albums jeunesse

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

mercredi 22 mai

APRÈS-MIDI JEUX

Venez tester les jeux du Ludobus des Pep37 !

Thème du mois : les petites bêtes.

Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h

Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

dimanche 19 mai

MARCHÉ DU CHINEUR

Brocante/vide-grenier ouvert aux particuliers et aux professionnels.

Centre-ville, 8h-18h

Accès libre. Infos : 07 88 15 45 38.

vendredi 24 mai

LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS BOUTS

Thème du mois : lectures musicales.

Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h30

Gratuit. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 29 57.

samedi 25 mai



© Julien Poulain

SIESTE MUSICALE : « Coton »

Laissez-vous porter par le fil musical des compositions et improvisations

de Pierre Blavette et Vincent Sirote. Une sieste musicale immersive pour se détendre et rêver.

Espace Agnès Sorel, 10h30, 14h et 15h30
Spectacle de la Cie Émotive. Tarif : 6 €. Billetterie : helloasso.com/associations/versus-v-prod

ATELIER : dessin en extérieur Séance spéciale au Musée Lansyer

Après la visite du musée et son jardin, participez à un atelier dessin depuis la terrasse de la Porte Royale.

Musée Lansyer, 14h-16h30
Tarif : 15 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

CONCERT : François Pineau-Benois

Programme : Les 24 Caprices de Paganini
Auditorium Régis-Pasquier (37 rue de La Croix-Brézil), 17h. Tarif : 10 €.

dimanche 26 mai

VIDE-GRENIER de l'APE de Lamblardie

Buvette-restauration, tombola, jeux pour enfants.

Cour de l'école Lamblardie, 9h-17h
Tarif exposant : 5 € la table de 2,20 mètres.
Inscriptions : aperloches@gmail.com

samedi 1^{er} juin

CONCERT : The KeyStones

Chœur pop rock / Tribute Beatles
Espace Agnès Sorel, 20h30
Tarifs : 10 € / 8 €. Infos : www.thekeystones.fr

EXPOS

jusqu'au 11 novembre

Loches en 1944 (voir p.5)
Galerie du Chancelier - Chancellerie
Entrée libre tous les jours de 10h à 18h.

jusqu'au 3 novembre

Le Roi voyageur
Parcours d'exposition au logis royal et au donjon.
Cité royale de Loches
Tarifs : 10,50 € / 8,50 €. Gratuit -7 ans. Horaires : 9h30-19h. Plus d'infos : www.citeroyaleloches.fr

jusqu'au 27 juin

IRÈNE GOURJON-BRUN / Papiers
Galerie Kimpel-Lézé
Entrée libre du mar. au sam. : 10h-12h/14h30-18h30.

ÉVÈNEMENT



La Médiathèque en fête !

Après avoir fêté ses 40 ans en 2023, la médiathèque de Loches vous invite de nouveau cette année le premier samedi de juin pour un rendez-vous familial et festif.

Cet événement est articulé autour d'une braderie de livres, magazines et CD à tout-petits prix, retirés des collections de la médiathèque pour leur offrir une seconde vie ! Nouveauté cette année : participez vous aussi à cette braderie en réservant un emplacement auprès de l'équipe de la médiathèque pour proposer à la vente des articles culturels (livres, CD, jeux, DVD...) dont vous n'avez plus l'usage.

Des animations sont programmées toute la journée :

- › de 10h à 17h : braderie de la médiathèque et des exposants inscrits,
- › de 10h à 17h : exposition « Faune et flore de Touraine »,
- › 11h et 14h : ateliers d'écriture,
- › 11h30, 15h et 16h : lectures d'albums à voix haute pour petits et grands, par Danielle Auclert,
- › de 14h à 17h : cabanes géantes et jeux en bois du Ludobus des Pep37,
- › de 14h30 à 17h : déambulations musicales avec le Bidiband.

Samedi 1^{er} juin, 10h-17h / Médiathèque Jacques Lanzmann
Accès libre, animations gratuites. Restauration-buvette sur place.
Inscriptions à la braderie : 02 47 59 29 57.

CINÉ Les films du mois au Royal-Vigny (sous réserve)

- | | | |
|------------------|---------------------------|--------------------|
| › N'avoue jamais | › Le tableau volé | › Borgo |
| › The Fall Guy | › La Planète des singes : | › Sidonie au Japon |
| › Petites mains | Le nouveau royaume | › Godzilla X Kong |

Cinéma Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

STÉPHANIE BASSIBEY · PIERRE-ARNAUD JUIN
LUDOVIC LAROCHE · NINON LAVALOU
JÉRÔME PAQUATTE · NICOLAS SAINT-GEORGES



L'HEURE DES ASSASSINS

COMÉDIE POLICIÈRE DE JULIEN LEFEBVRE

SAMEDI 15 JUIN 2024 | 20H30
ESPACE AGNÈS SOREL | LOCHES

Tarifs : 27,50 € / 23,50 €. Billetterie : office de tourisme ou billetterie.festik.net/ville-de-loches



LOCHES
Un art de vivre, une qualité de vie